

Réf: Dossier N° 054100

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARY BLUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ATTOBAN, Lot 25, Ilot 558

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARY BLUE »

Objet : AVITAILLEMENT , SERVICE DE NETTOYAGE DES NAVIRES ( DEBARRASSER LES NAVIRES DES DECHETS SOLIDES NON DANGEREUX ISSUS ESSENTIELLEMENT DES CUISINES ET DE LA VIE INTERNE DU NAVIRE )

Capital social 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ATTOBAN, Lot 25, Ilot 558

Dirigeant(s) : Mme GUI-DIBO ANDREE SONIA MONYESSEA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00292 du 26/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03177/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

